

## **André CORBOZ**

### **Docteur Honoris Causa**

André Corboz est né en 1928 à Genève. Après des études de droit qui le conduisent à occuper très jeune la fonction de Secrétaire de l'Université de Genève, c'est progressivement que ce passionné d'art et de littérature, poète à ses heures, se met à s'intéresser aux questions architecturales et urbaines.

L'architecture « le saisit », comme il l'exprime lui-même, « d'abord, en tant que système volumétrique, puis comme création d'espaces », à la lecture de "*Saper vedere l'Architettura*" de Bruno Zevi ; la thématique le fascine si bien qu'il traduit le livre pour mieux l'assimiler.

Cet ouvrage est à l'origine de sa conversion progressive qui fait d'abord de lui, parallèlement à son activité de juriste au Département fédéral de l'intérieur, non seulement un visiteur averti, mais aussi un prolifique chroniqueur. Plusieurs de ses articles, qui paraissent à un rythme soutenu dans la *Tribune de Genève* et le supplément littéraire du *Journal de Genève*, lui valent d'être invité à l'Université de Montréal pour y enseigner l'histoire de l'architecture.

En 1968, paraît son ouvrage « Invention de Carouge 1772-1792 », création piémontaise aux portes de Genève à la fin du XVIIIe siècle. Pendant ses années d'enseignement, de 1967 à 1993, il sera successivement professeur titulaire d'histoire de l'architecture à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et chargé de cours d'histoire de l'architecture moderne, à l'Université de Laval au Québec. Enfin, il sera également professeur ordinaire d'histoire de l'urbanisme, au Département d'architecture de l'École polytechnique fédérale de Zurich.

#### **Du nomadisme intellectuel**

A. Corboz lui-même, à l'instar de ses proches commentateurs, recourt volontiers à l'image du nomade, décrivant son parcours intellectuel comme une errance ignorante des frontières disciplinaires, voire comme un itinéraire sans dessein.

Depuis 1973, il enseigne occasionnellement à l'École d'architecture de Genève. Puis après la refonte de l'institution, André Corboz est régulièrement invité à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève. En 1974, il participe à la fondation, à l'IAUG, du Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR). Par ailleurs, il est d'une certaine façon l'inspirateur de l'"Atlas du territoire genevois", paru en 1993, qu'il préface dans son essai "Le Dessous des cartes".

Comme plusieurs autres curieux et savants des choses de l'architecture et de l'urbanisme, André Corboz s'est passionné et continue de s'enthousiasmer pour certaines des grandes syntaxes construites de notre histoire : le Haut Moyen Âge, le baroque, le néoclassicisme. En 1985 est édité chez Electa, à Milan, son ouvrage "*Canaletto. Una Venezia immaginaria*". La problématique du peintre vénitien Canaletto, selon Corboz, est le renversement d'une prétendue évidence depuis le XVIIIe siècle : « ce peintre n'est nullement une espèce de photographe avant la lettre, mais au contraire un manipulateur systématique de ce qu'il représente ». Ce texte est couronné par un doctorat d'État à l'Université de Grenoble.

De retour à Genève, depuis sa retraite de l'EPFZ, A. Corboz travaille actuellement à ses recherches, dans l'extraordinaire bibliothèque personnelle qu'il s'est constituée à partir des

foyers multiples de son aventure intellectuelle. En somme, résume-t-il, « le noyau de la nébuleuse en expansion de mon itinéraire sans dessein est constitué d'une veine poétique ayant passé peu à peu de la littérature à d'autres secteurs de l'esprit ».

### **Le territoire comme surface de pensée**

En 2002, son livre *“Le Territoire comme palimpseste et autres essais”*, reçoit le Prix France-culture « La ville à lire » pour le livre d'urbanisme. Ce recueil rassemble une douzaine de textes publiés au cours des vingt dernières années.

Toute son œuvre est une traque des « imaginaires » du territoire. D'où cette navigation permanente entre les structures physiques ou construites et leurs représentations diverses dans la peinture, la maquette, la cartographie et le cinéma, mais aussi dans la description écrite. « Trop de descriptions sont pensées en termes de surface au lieu de l'être en termes de réseaux » écrit-il dans *“La description entre lecture et écriture”*, le texte qui clôturé le *“Territoire comme palimpseste...”*.

*« Le territoire comme surface est un héritage du XIXe siècle, époque où les nations se sont définies : cette dénomination signifie une aire géographique constituée à une époque et en une contrée données, par et pour une société donnée : une telle définition admet donc, voire institue, un rapport fixe entre une étendue géographiquement définie, et le groupe social déterminé qui l'occupe : il y a correspondance bi-univoque entre cette surface et ses occupants. D'où deux caractères complémentaires : la délimitation (qui protège contre l'extérieur) et l'appropriation (de la surface protégée) : dans ces conditions, le territoire est une superficie clôturée habitée par une société homogène.*

Inutile de souligner, poursuit-il, à quel point cette conception est devenue impraticable : multiculturalisme, transculturalisme, mobilité, déplacement des centres décisionnels, abolitions de maintes barrières historiques etc., nous contraignent à formuler tous ou presque tous les problèmes territoriaux comme des systèmes de réseaux. Une surface a un périmètre, alors qu'un réseau n'a que des points terminaux ; les surfaces ne se mélangent guère tandis que les réseaux, en revanche, se superposent et se combinent ; en outre les réseaux n'abolissent pas les surfaces, ce qui nécessite d'inventer une dialectique capable d'en définir les relations. Un tel discours signifie qu'une bonne part des instruments descriptifs doit être inventée *ex novo*, ceux dont nous disposons ayant été conçus pour une problématique des surfaces. »